

MONTREAL CAMPUS

L'ART AU-DELÀ DES BARREAUX

QUAND LA CRÉATION INFILTRE LES PRISONS **CULTURE**P9

ITINÉRANCE SUR LE CAMPUS

Agents de sécurité et itinérants: une relation complexe

UQAMP4

L'UQAM SUR LA GLACE

Les olympiens de l'UQAM en route vers Pyeongchang

SOCIÉTÉP6-7

ÉDITORIAL

Ensemble, dénonçons.

Plus d'un étudiant universitaire sur trois - à grande majorité des femmes - a été victime de harcèlement sexuel dans son milieu d'enseignement, rapportait en décembre 2016 l'enquête ESSIMU menée dans six universités québécoises. Des chiffres qui prouvent l'urgence d'agir. Pourtant, une seule victime sur dix dénonce son agresseur auprès des ressources mises à disposition par son université.

Pourquoi? Principalement parce qu'elles ont cru que leur situation n'était pas assez grave, relate cette étude. C'est terrible. Tout comportement sexuel non désiré - qu'il soit verbal ou physique - devrait être condamnable, et ce, sans exception. On ne le rappellera jamais assez: sans oui, c'est non.

Point final.

Selon l'étude, près du tiers des violences sexuelles commises sur les campus sont exercées par une personne détenant un statut supérieur, telle qu'un professeur ou un chargé de cour. Difficile de repousser les avances sexuelles d'un enseignant, sachant pertinemment qu'il a une mainmise sur ta réussite scolaire. Les universités n'échappent pas aux dynamiques de pouvoir toxiques.

Il est aussi troublant de constater que pour le reste des cas de violences sexuelles, soit 70,2 % des incidents rapportés, il n'existe aucune relation académique ou professionnelle hiérarchique. Dans la majorité des cas d'abus, ce sont des homologues masculins étudiants qui les commettent. Imaginez la

difficulté d'une victime à faire face à son agresseur, plusieurs fois par semaine. Ce qui mène à l'abandon de cours et d'une carrière.

On ne peut toutefois pas exiger que toutes les victimes dénoncent leur agresseur.

Porter plainte est un processus extrêmement difficile, tel que le soulignait la membre du comité de révision de la politique 16 de l'UQAM contre le harcèlement sexuel sur le campus Esther Paquette au *Montréal Campus*.

LAURENCE GODCHARLES

lors d'une prochaine session? Vais-je le recroiser dans les corridors de l'UQAM? Plusieurs questions qui demeurent sans réponses, démontrant l'impuissance de notre institution.

Maintenant que la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, Héléne David, a annoncé

côté au détriment des victimes. L'Université devra sans contredit bâtir une confiance envers elles qui se sentent souvent oubliées dans ce processus épineux. Elle devra leur démontrer qu'elles ne sont pas seules.

Initiatives uqamiennes

C'est d'ailleurs ce que tend à démontrer la communauté uqamienne à ses consoeurs ces dernières semaines. Depuis la vague de dénonciations d'actes sexuels

l'Université a accueilli dans ses bureaux Annie Girard, une intervenante sociale qui offre des services de soutien téléphonique aux personnes victimes de violences sexuelles qui désirent porter plainte. Elle présente aussi des ateliers de sensibilisation et de formation.

Pour leur part, les sept associations facultaires ont rappelé à leurs membres qu'elles pouvaient accompagner les victimes dans le processus de dénonciation, en leur offrant de l'aide et du soutien de façon anonyme. Il y a de ces débats sociaux qui dérangent et qui divisent. Les dénonciations d'abus et de violences à caractère sexuel des dernières semaines ne sont pas de ceux-là. Oui, ils bousculent les esprits, mais ils unissent les voix.

L'une des craintes qui animent l'équipe du *Montréal Campus* est le fait qu'il ne faut pas oublier, et encore moins collectivement banaliser les dénonciations qui sont à venir. Nous ne devons pas nous laisser de ces événements, qui de par leur répétition rendent parfois insensible. Mobilisons-nous,

jusqu'à ce que chaque personne se sente à l'aise d'être qui elle est dans son université. Un changement de mentalité doit assurément s'opérer et nos institutions scolaires doivent incarner ce virage.

En tant que témoins, amis ou collègues, soyons à l'écoute des situations qui nous entourent. Si nous sentons que nous devons réagir, réagissons. Pour toutes ces personnes qui se sentent seules, prouvons-leur le contraire. ❖



Par exemple, en vertu de la politique actuelle - en cours de révision depuis plus de trois ans - il est impossible d'obtenir un suivi à la suite du dépôt d'une plainte. Le professeur qui m'a demandé une faveur sexuelle est-il congédié? Devrai-je suivre l'un de ses cours

la mise sur pied du projet de loi 151 visant à éliminer les cas de harcèlements sexuels sur les campus, l'UQAM n'aura bientôt plus le choix d'améliorer sa politique 16, trop longtemps mise de

non-consensuels, plusieurs initiatives visant à enrayer le harcèlement sexuel fument sur le campus.

À la fin de septembre, l'UQAM a notamment mis sur pied un partenariat avec le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Dans cette lignée,

Rédactrice en chef : Laurence Godcharles | **Directrice de l'information :** Laurence Vachon | **Chefs pupitres UQAM :** Isabelle Grignon-Francke | **Société :** Maude Petel-Légaré
Culture : Luca Max | **Adjoints aux pupitres UQAM :** Laurent Lavoie | **Société :** Camille Payant | **Culture :** Gabriel Bernier | **Directeur artistique :** Martin Ouellet | **Médias sociaux :** Olivier Faucher | **Conception graphique :** Fernando Calderón | **Impression :** Hebdo Litho | **Illustrations :** Vincent Lapointe (p.2-3), Xiadanni Calderón (en-têtes) | **Stagiaires :** Naomie Gelper et Michaël Laforest | **Collaborateurs :** Mathieu Aubry, Audrey-Anne Blais, François Carabin, Eloïse Chagnon, Florence Dancause, Olivier Faucher, Julie Levasseur et Ludovic Théberge.

Prière de recycler ce papier journal



PUBLICITÉ :
 Équipe marketing :
 marketing@montrealcampus.ca
 Dépôt légal : Bibliothèque nationale
 du Québec- Bibliothèque
 nationale du Canada



est publié par les Éditions Montréal
 Camping Inc.
 CP. 8888 succ. Centre-Ville,
 Montréal (QC) H3C 3P8
 Téléphone : 514.987.7018

Suivez le *Montréal Campus* sur le Web
www.montrealcampus.ca
 Courriel: redaction@montrealcampus.ca





VIOLENCES SEXUELLES

Politique 16: trois ans d'inaction

En révision depuis 2014, le processus consultatif devra passer en deuxième vitesse

AUDREY-ANNE BLAIS

L'adoption du projet de loi 151 du gouvernement du Québec pressera les universités à agir pour combattre les violences à caractère sexuel. Pendant ce temps, la politique 16 de l'UQAM contre le harcèlement sexuel est en révision depuis près de trois ans.

La ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, a annoncé l'investissement de 23 millions de dollars sur 5 ans dans la mise en place d'une stratégie d'intervention sur les campus québécois dans son projet de loi 151. « Je crains que ce ne soit qu'une goutte d'eau dans l'océan considérant tous les établissements à desservir », s'inquiète la chargée de cours en sociologie à l'UQAM Sandrine Ricci.

L'enquête Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire (ESSIMU), publiée en 2017, dévoile que 34,7% des victimes de violence à caractère sexuel ont gardé le silence total. Le volet de l'étude portant sur l'UQAM révèle que seulement 9,4% des victimes ont signalé la situation spécifiquement aux instances de leur université.

Institutions responsables

« Il faut que la politique de l'Université considère toutes les violences sexuelles », affirme la membre du comité de révision de la politique 16 et étudiante en médias numériques, Esther Paquette. « Dans les cas d'agressions, par exemple, l'UQAM doit pouvoir

prendre en charge les étudiantes qui ne désirent pas entamer des démarches avec la police », explique-t-elle.

Le processus de dépôt d'une plainte officielle, selon l'étudiante, est très chargé en émotions et ne convient pas à toutes les victimes. « Répéter constamment ton histoire et porter le fardeau de la preuve, c'est extrêmement difficile », précise-t-elle.

Accorder plus d'importance au rôle des témoins pourrait alléger le poids sur les épaules des victimes, selon Esther Paquette. « Les témoins jouent un rôle actif dans le processus de dénonciation, alors l'Université doit arriver à les responsabiliser par sa politique », explique-t-elle.

La mise sur pied du projet de loi 151 permettrait également de rendre la politique 16 applicable à toutes les formes de violences sexuelles. « La ministre endosse dorénavant une définition extensive de la violence sexuelle », affirme Sandrine Ricci.

L'intérêt d'une distinction

Le comité de révision de la politique 16 a vu le jour peu après ce que plusieurs ont baptisé le « Sticker Gate ». Ce mouvement, qui a eu lieu sur le campus de l'UQAM en 2014, consistait à poser des autocollants sur les portes des bureaux de professeurs ciblés par des plaintes de harcèlement et dont le dossier stagnait, explique Esther Paquette qui siège au sein de ce groupe depuis maintenant deux ans.

« Au départ, le comité de révision n'était même pas certain de survivre, parce que l'UQAM voulait inclure

la politique contre le harcèlement sexuel à celle contre le harcèlement psychologique », raconte l'étudiante en médias numériques. Le projet de loi 151 forcerait l'UQAM à se doter d'une telle politique, facilitant ainsi le travail de ses membres.

L'équipe de révision a perdu trop de temps à contourner les résistances de l'Université par rapport au caractère distinctif de la politique, selon la doctorante en sociologie Sandrine Ricci. D'après elle, le processus d'action ne peut pas être le même en cas de harcèlement et en cas de violences sexuelles. « On ne peut pas demander à une survivante de s'asseoir en face de son agresseur pour discuter, ça ne fait qu'intensifier son choc post-traumatique », explique Esther Paquette.

Dans un contexte universitaire, les figures d'autorité ont autant la liberté d'attribuer des notes que d'octroyer des bourses. « Les violences à caractère sexuel résultent de rapports de pouvoir très spécifiques », explique Sandrine Ricci, qui est aussi membre de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM. « C'est un problème relatif au sexisme qui existe dans la société et en l'occurrence, dans les milieux scolaires ».

Cette dernière soutient que de nier le caractère genré de ces violences serait de passer à côté du problème. « Ce n'est pas un hasard si elles s'exercent principalement sur des femmes et des minorités de genre et que la majorité des agresseurs sont des hommes », clarifie-t-elle. « C'est important de le préciser dans la politique. »

Culture du viol

« La culture du viol banalise, minimise, tolère et encourage les violences sexuelles », explique Sandrine Ricci. Elle constate que les gens ne sont simplement pas outillés pour identifier les violences qu'ils vivent, qu'ils exercent, mais aussi celles dont ils sont témoins. Cela expliquerait le faible taux de dénonciation.

La banalisation et la culpabilité sont deux facteurs importants qui découragent les victimes de porter plainte contre leurs agresseurs, selon l'intervenante de CALACS Trêve pour elle, Annie Girard. « Il faudrait que la nouvelle politique soit beaucoup plus centrée sur les besoins des victimes », affirme celle qui a son bureau entre les murs

de l'UQAM depuis septembre.

Selon la politique contre le harcèlement sexuel adoptée en 1989, il est impossible pour la victime d'être mise au courant des conséquences pour la personne faisant l'objet de la plainte, car le droit syndical prescrit la confidentialité des dossiers des employés et des étudiants.

« L'UQAM balaye sous le tapis des cas de violences sexuelles exercées par des professeurs en les envoyant en congé de maladie pour une session et en les laissant revenir tranquillement à l'emploi par la suite », raconte Sandrine Ricci.

Selon Mme Ricci, qui a participé à l'étude ESSIMU à titre de co-chercheuse, il existe des omissions regrettables au projet de loi, notamment en ce qui a trait aux sanctions. Malgré ces angles morts, la révision de la politique 16 va bon train depuis l'annonce du projet de loi, affirme Esther Paquette.

D'après elle, les associations et les syndicats qui doivent être consultés avant de mettre la politique en application sont dorénavant forcés de constater la nécessité de la mise en pratique d'un tel plan. ☺

2018... 16^e ÉDITION

PRIX DU LIVRE POLITIQUE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



APPEL DE CANDIDATURES
14 500 \$ en bourses

DATE LIMITE : 26 janvier 2018

L'Assemblée nationale récompense les auteurs de mémoires et de thèses portant sur la politique au Québec.

Pour information
assnat.qc.ca/prixlivrepolitique

[f](https://www.facebook.com/assnat.qc) [YouTube](https://www.youtube.com/assnat.qc)
assnat.qc.ca/mediassociaux



ITINÉRANCE SUR LE CAMPUS

Protection et intervention

Les agents de sécurité sont souvent les premiers à intervenir auprès des itinérants déambulant dans l'UQAM

LUDOVIC THÉBERGE

L'arrondissement de Ville-Marie compte le plus haut taux de personnes en situation d'itinérance à Montréal. Plusieurs d'entre elles sillonnent, d'ailleurs, les corridors de l'UQAM, jusqu'à ce qu'elles soient expulsées par les agents de sécurité ou redirigées au besoin vers des ressources adéquates.

Près d'une dizaine de personnes en situation d'itinérance tentent d'entrer chaque nuit à l'université, avance l'ancien agent de sécurité Alexandre Lareault, qui a travaillé à l'UQAM pendant six mois. « J'interceptais, chaque jour, quelqu'un dans les toilettes en train de s'injecter », ajoute-t-il. Lorsque cela se produisait, « pour la sécurité de l'agent et de la personne, nous devions attendre qu'elle ait terminé avant de l'expulser », mentionne M. Lareault.

La mission des agents « vise aussi à accompagner et à rediriger les personnes concernées vers les ressources appropriées pour leurs besoins, notamment Cactus Montréal, un organisme de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang », souligne la directrice du Service des communications de l'UQAM, Jenny Desrochers.

De tous les pavillons, le

Judith-Jasmin « était le plus problématique, puisqu'il a trois entrées, dont une donnant directement accès au métro et deux autres sur la rue Sainte-Catherine et le boulevard Maisonneuve », ajoute l'ancien agent de sécurité Alexandre Lareault. Des rondes de toilettes sont d'ailleurs effectuées exclusivement dans ce pavillon.

Le stationnement du pavillon des Sciences de la gestion accueille aussi sa part de visiteurs, dit-il. « Une fois, j'ai été envoyé seul pour m'occuper de deux "junkies" et de leurs deux chiens, explique-t-il. Je ne voulais pas me charger de ça tout seul. »

Des enjeux spécifiques

La position géographique de l'UQAM fait en sorte que « les enjeux ne sont probablement pas les mêmes qu'à l'Université de Sherbrooke, dont le campus est bâti à flanc de montagne, ou encore à la Polytechnique située sur le Mont-Royal », affirme le directeur du Service de la prévention et de la sécurité de l'UQAM, Jean-François Champagne.

Cela n'empêche toutefois pas l'UQAM d'appliquer les mêmes principes de gestion des personnes en situation d'itinérance que les autres universités. Les agents de sécurité de l'UQAM reçoivent, dès

leur embauche, une formation sur l'approche à adopter par rapport aux personnes en situation d'itinérance, confirme M. Champagne.

« Il peut être difficile de départager les personnes en situation d'itinérance et les utilisateurs de drogues injectables des élèves et des employés », note le directeur du Service de la prévention et de la sécurité. Ainsi, pour éviter le profilage social, les agents de sécurité doivent en tout temps appliquer une procédure basée sur trois règles. Ils ont le droit d'expulser un individu « s'il contrevient à un règlement, s'il présente un comportement questionnable ou inadéquat et s'il est connu pour avoir déjà commis des délits sur le territoire de l'université », détaille-t-il.

Du côté de l'UQAM, le Service des communications confirme que « tous les agents de sécurité sont soumis au respect de la Charte des droits et libertés. »

Le point 1.1.13 du règlement 10 de l'UQAM sur la protection des personnes et des biens stipule que « le personnel du Service de la prévention et de la sécurité peut exiger l'identification de toute personne circulant dans un pavillon, y entrant ou en sortant. » De cette façon, si la personne ne présente pas de motifs raisonnables, elle peut être expulsée. ☹

Esprit de clocher

CHRONIQUE

La honte UQ

ISABELLE GRIGNON-FRANCKE

Le financement malmené de notre UQAM de briques et de corridors sombres est d'imputabilité publique, mais dépend également de l'entreprise privée. Le réseau des Universités du Québec accuse un retard de financement public et caritatif sur les autres universités québécoises. L'ensemble des budgets universitaires au Québec récolte près de 8% de ses revenus de dons de fondations, d'entreprises privées ou de subventions non gouvernementales.

Le réseau des Universités du Québec (UQ) est, pour sa part, boudé par les philanthropes. En 2011, le réseau UQ estime qu'il n'a touché que 2% des 1,2 milliard de dollars de l'argent engrangé cette année-là par les universités québécoises. Une enveloppe gonflée par les surplus et les fonds de dotation, soit les profits faits sur les placements financiers des dons de particuliers.

L'UQAM n'est pas la seule université à se battre pour l'obtention d'un meilleur financement. L'ensemble du réseau des Universités du Québec, dont font partie l'Université du Québec à Rimouski, à Chicoutimi, à Trois-Rivières, par exemple, souffre d'une difficulté à collecter des fonds extragouvernementaux.

Comment rivaliser avec le mastodonte anglophone de McGill quand celui-ci se fait offrir la coquette somme d'un milliard de dollars par année de la part d'entreprises et de particuliers? Les dons récoltés par l'UQAM entre 2014 et 2016 représentent un peu plus de 3% de ce que McGill a touché pendant la même période.

Des étudiants sont donc arbitrairement favorisés ou défavorisés dans un jeu de popularité où les institutions sondent les poches les mieux garnies de leurs diplômés. Cette privatisation d'une certaine partie du financement universitaire met en péril l'accessibilité à une instruction supérieure reconnue.

Les institutions du réseau UQ ont été créées dans l'objectif de former une population francophone qui accusait un retard considérable sur ses confrères anglophones. À la suite du rapport de la commission Parent, une loi est votée à l'Assemblée nationale en 1968 pour favoriser l'accessibilité aux études supérieures des Québécois francophones.

En 1960, moins de 10% des jeunes francophones de 18 à 21 ans étaient

inscrits à l'université, contre 17% pour les Québécois anglophones. Quelque cinquante ans plus tard, la scolarisation des francophones tire toujours de la patte. En 2006, 31% des anglophones de 25 à 44 ans ont un grade universitaire; un peu plus de 22% des francophones ont la même chance.

La qualité de l'enseignement supérieur et les possibilités de participation à des projets de recherche de grande ampleur dépendent des fonds universitaires. Or, l'accumulation d'argent privé discrimine le réseau des universités publiques.

Sans solution à cette impasse, c'est la valeur même du baccalauréat d'une université qui vaudra plus que le diplôme d'une autre. Dans la pensée populaire, un bac en droit à l'UQAM ne reçoit pas le même accueil dans un cabinet que le même bout de papier provenant de l'Université de Montréal. Notons tout de même que l'inverse existe aussi : la notoriété de l'École de gestion de l'UQAM n'est désormais plus à prouver.

Alors que le gouvernement québécois s'est un jour targué de la mission lourde, mais noble, de soutenir la formation supérieure, il semble aujourd'hui rester aveugle aux dynamiques de terrain qui font reculer l'innovation entre les murs de béton de ses dix centres de formation universitaires.

Le recteur de l'UQAM, Robert Proulx, tirera sa révérence à la fin de la session. Un mandat marqué par plusieurs enjeux, mais le plus virulent et celui qui a permis au *Montréal Campus* de bien garnir ses pages demeure le sous-financement de l'UQAM. L'accumulation des compressions budgétaires tarit les services, délaie l'innovation pour le simple maintien d'une qualité d'enseignement. L'Université peut difficilement rêver à un déploiement international, qu'importe les beaux discours de la pressentie rectrice Magda Fusaro, lorsque la garantie des services de base est compromise. ❖

À LIRE SUR LE WEB

Les sciences humaines désavantagées à l'UQAM

Par Laurence Philippe



MARTIN OUELLET MONTRÉAL CAMPUS

L'UQAM devient parfois un refuge temporaire pour les itinérants du centre-ville.



TESTS SUR LES ANIMAUX

Rats de laboratoire

L'UQAM a injecté 835 000 \$ dans les services animaliers selon les résultats financiers de 2014-2015

MICHAËL LAFOREST

Un centre de recherche sur les maladies rares effectuant des tests sur les animaux se trouve entre les murs du pavillon des Sciences biologiques de l'UQAM. Les tests animaliers menés sous haute surveillance font avancer la science, mais soulèvent certains questionnements éthiques.

Des hamsters, des souris, des rats, des cochons d'Inde, des poissons et de petits oiseaux, c'est ce qui se trouve dans les locaux de l'animalerie de l'UQAM. Le port d'un sarrau et d'un masque est obligatoire pour passer les portes closes. Derrière elles, au sous-sol du pavillon des Sciences biologiques, on retrouve, dans plusieurs locaux, des bibliothèques remplies de cages.

« Le but est de comprendre les mécanismes d'une maladie afin d'éventuellement développer des thérapies », affirme le technicien en santé animale Normand Lapierre. La recherche qu'on y fait est surtout « fondamentale ». À l'UQAM, les chercheurs travaillent principalement sur des maladies génétiques rares. « Avant de savoir comment la traiter, il faut savoir comment la maladie se comporte », informe la vétérinaire et directrice de l'animalerie, Manon St-Germain. Les tests sur les animaux sont cruciaux, puisqu'il est délicat d'observer autrement le développement des maladies rares, explique la vétérinaire.

La question des tests en laboratoire « est sans doute la plus difficile » en éthique animale, affirme la doctorante en philosophie et experte en éthique animale Valéry Giroux. « Tout ce qui consiste à infliger de la souffrance à des animaux alors que ce n'est pas nécessaire devrait être interdit », ajoute-t-elle en donnant l'exemple des tests de cosmétiques sur les animaux.

Dans le cas de la recherche biomédicale, le problème devient plus complexe, puisqu'on « pourrait sauver la vie d'êtres humains grâce à ces recherches », affirme la philosophe. Les recherches de ce type ne peuvent pas se passer des animaux, puisque les modèles informatiques ne sont pas encore assez développés pour remplacer



ANIMALERIE UQAM

Les laboratoires de l'animalerie sont inspectés de façon étroite tous les trois ans par le CCPA, passant de l'entretien des animaux, à la ventilation et la luminosité.

ces derniers, explique la doctorante de l'Université de Montréal.

Au regard de l'experte en éthique animale, Mme Giroux, l'utilisation d'animaux n'est pas corollaire de résultats probants. « Il y a tellement peu de recherches qui vont avoir un lien causal entre l'utilisation d'animaux et l'obtention de résultats utiles », décrit l'experte. On ne peut pas dire que c'est une bonne chose, même d'un point de vue scientifique. »

Résultats encourageants

Une équipe de chercheurs de l'UQAM a découvert, en 2016, une diète spéciale qui pourrait aider à ralentir le développement de la maladie de Krabbe, qui affecte le système nerveux central et provoque la mort avant l'âge de cinq ans. Pour faire cette découverte, les chercheurs ont utilisé des souris porteuses de la maladie.

Manon St-Germain, vétérinaire à l'animalerie, se désolé du fait que les chercheurs ont de la difficulté à obtenir du financement. L'animalerie de l'UQAM « n'est pas affiliée à un centre hospitalier universitaire », ce qui ne joue pas en sa faveur, renchérit la directrice. Les résultats financiers de 2014-2015 de l'UQAM affichent une injection de 835 000 \$ aux services animaliers.

Sous surveillance

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) effectue une inspection de l'animalerie tous les trois ans pour assurer un contrôle des lieux. Tout y passe: le bien-être des animaux, la composition du Comité d'éthique, les cages et leur contenu, l'entretien

des animaux, la peinture des murs, le plancher, la ventilation et la luminosité. Ces inspections visent à s'assurer que les animaux qu'on y abrite soient traités aussi bien qu'il est possible de le faire.

Il y a des procédures et des normes à suivre avant d'entamer la recherche. Les projets de recherche doivent être approuvés par le Comité institutionnel de

protection des animaux (CIPA), qui fait un suivi et de la formation des chercheurs pour s'assurer que ces derniers manipulent les animaux correctement.

Le personnel du laboratoire nettoie et désinfecte les cages régulièrement; il y place ensuite de la litière et des jouets. « Les souris adorent ça parce que, quand elles ont leurs bébés, ça leur fait une petite place isolée et à l'abri », affirme Manon St-Germain.

D'ailleurs, les scientifiques doivent « s'assurer d'avoir le nombre convenable d'animaux, soit le plus petit groupe possible, de toujours utiliser la forme animale la moins complexe, et d'utiliser les méthodes les plus récentes et les moins invasives », affirme M. Lapierre, technicien en santé animale. La quantité d'animaux est proportionnelle à l'importance de la recherche effectuée, elle doit correspondre aux besoins de celle-ci.

Les avancées réalisées se font tout de même au détriment des animaux qu'on utilise dans le cadre de la recherche, selon Valéry Giroux. Les réflexions sur l'éthique animale questionnent la différence entre humains et animaux. « On n'a pas de bonnes raisons de les distinguer, il faudrait qu'on accepte d'appliquer les mêmes règles pour les animaux », croit Valéry Giroux. ☹

**DONNEURS DE SPERME
RECHERCHÉS**
pour aider les personnes infertiles

Hommes entre 18 et 39 ans
De toutes nationalités
En bonne santé
Confidentialité assurée
Carte d'assurance maladie du Québec

Pour plus d'informations,
appelez au
(514) 345-8535
poste 2237

PROCREA
Centre de Cryoconservation



SOCIÉTÉ

PORTRAITS D'OLYMPIENS

Étudier pour se surpasser

Pascal Dion, patineur de vitesse, vit sa passion même à l'UQAM

OLIVIER FAUCHER

Pascal Dion est sur la glace depuis un très jeune âge.

Toutefois, c'est en troquant sa paire de patins pour une autre complètement différente que l'étudiant au baccalauréat en kinésiologie à l'UQAM a découvert une passion pour le patinage de vitesse.

« J'ai commencé l'école de patin artistique vers quatre ou cinq ans, mais je n'aimais pas ça, parce que ça ne bougeait pas assez, raconte-t-il. Sur l'autre patinoire, je pouvais voir le patinage de vitesse qui se déroulait en même temps et ça m'intéressait. Dès que j'ai essayé, vers six ans, ce fut le coup de foudre. »

Pascal Dion est le dernier choix discrétionnaire de la délégation olympique masculine, qui compte cinq patineurs. Sa dernière performance lors des sélections pour la nomination de l'équipe olympique canadienne, qui s'est déroulée au mois d'août, a été déterminante. « C'est seulement à la dernière course que j'ai pu remonter de la huitième à la quatrième place. Ça a été tout un soulagement », explique-t-il.

« Pascal possède une très bonne éthique de travail et il est prêt à tout pour ses coéquipiers, décrit l'entraîneur de l'équipe masculine canadienne, Derrick Campbell. C'est aussi une personne facile à côtoyer ». D'autres patineurs plus expérimentés voient également d'un oeil optimiste l'arrivée du

jeune homme originaire de Pointe-aux-Trembles sur la délégation olympique. « Pascal est un clown, s'exclame le triple médaillé d'or aux Jeux olympiques Charles Hamelin. Il aime rigoler, faire des blagues et mettre un sourire sur le visage de ses coéquipiers, ce qui est important. Il faut parfois penser à autre chose que le patin », explique-t-il.

Des études utiles

Le champ d'études du patineur de vitesse n'est pas étranger à sa carrière. « Quand tu es un athlète, tu trouves intéressant tout ce qui est relié au sport, parce que c'est ton mode de vie, affirme Pascal Dion. La kinésiologie me permet aussi d'en apprendre un peu plus sur mon sport, comment fonctionne la musculature et les plans d'entraînement. »

Une collègue de classe de Pascal Dion, Roxanne Dubuc Duval, le décrit comme « quelqu'un d'assez discret, mais qui travaille très bien malgré son rythme de vie. »

L'homme de 23 ans entame sa troisième année de baccalauréat, mais n'est qu'à mi-chemin du parcours pour obtenir son diplôme. Il ne peut pas se permettre de suivre un horaire d'étudiant à temps plein, puisqu'il s'entraîne pendant des journées complètes.

Pascal Dion est conscient qu'il est exposé à des distractions. Il sait cependant comment les éviter. « J'ai des amis dans le programme,

mais ils savent que je ne vais pas aux parties », confie-t-il avec un sourire en coin.

Les fêtes sont plus occasionnelles pour le patineur, qui suit le rythme de la délégation olympique. « On se laisse aller peut-être une fois par mois, en prenant une bière, plaisante-t-il. On choisit nos moments pour boire. Par exemple, après la semaine de sélections, il fallait évacuer le stress en faisant quelque chose qui nous changeait les idées », ajoute-t-il. ☺



SARAH XENOS MONTRÉAL CAMPUS

Le patineur de vitesse Pascal Dion à l'aréna Maurice-Richard

L'UQAM SU

Revenir de loin

Kassandra Bradette, patineuse de vitesse, de retour sur glace après une longue blessure

OLIVIER FAUCHER

C'est à 28 ans que la patineuse de vitesse sur courte piste et étudiante en biochimie à l'UQAM, Kassandra Bradette, participera à ses premiers Jeux olympiques, après avoir surmonté une blessure qui l'incommodait depuis des années.

Voilà déjà dix ans que l'athlète compose avec une spondylose, un trouble de la colonne vertébrale. « Ça a été difficile de croire que je pourrais un jour me rendre aux Olympiques, admet-elle. Je suis arrivée à Montréal en 2007 et mon dos a commencé à faire mal la même année. »

Après avoir conclu une bonne saison 2011-2012, la jeune femme originaire de Saint-Félicien a pris une pause au début de l'année 2013. Elle souhaitait reposer son dos pour mieux se préparer en vue des Jeux olympiques de Sochi, mais ses espoirs se sont vite effondrés. « Je voyais la lumière au bout du tunnel, mais après avoir fait du surentraînement, je n'ai pas été capable de revenir et de me classer dans l'équipe », raconte-t-elle.

Alors que tout semblait pointer vers la fin de sa carrière d'athlète, la Félicinoise, motivée par ses proches, est tout de même revenue à l'entraînement après les Jeux de 2014. « J'avais l'appui de beaucoup de gens, dont mes parents et mon entraîneur, soutient-elle. J'ai gardé une lueur d'espoir parce que physiquement,

j'ai toujours eu un bon potentiel. » L'entraîneur de l'équipe nationale féminine sur courte piste Frédéric Blackburn décrit Kassandra comme « une combattante qui n'a jamais abandonné, même si elle arrive de loin ».

Un rêve enfin devenu réalité

Aujourd'hui, Kassandra doit encore se pincer pour réaliser qu'elle participera à ses premiers Jeux olympiques. « C'est quand même fou de se dire qu'il n'y a que cinq patineuses [sur courte piste] au Canada qui iront à Pyeongchang et que j'en fais partie », se réjouit-elle.

Lorsqu'elle a un objectif en tête, elle est difficile à freiner. « C'est une fille têtue, mais dans le bon sens », dit le conjoint de Kassandra et patineur de vitesse sur courte piste Samuel Girard, qui s'est lui aussi taillé une place dans la délégation olympique. Il voit d'un oeil positif qu'elle participe à ses premiers Jeux à 28 ans. « Elle a eu un parcours assez difficile, mais aujourd'hui elle va aux Olympiques avec une maturité qu'elle n'avait pas il y a environ huit ans », explique-t-il.

S'ennuyer de la région

Les problèmes au dos de Kassandra ont non seulement ralenti sa progression d'athlète, mais aussi ses études en biochimie, qu'elle a entreprises en 2011. Celles-ci sont toutefois temporaires, puisque la patineuse souhaite se





SOCIÉTÉ

PYEONGCHANG 2018

R LA GLACE

L'embûche de la citoyenneté

Maxime Deschamps, patineur artistique, devra attendre la citoyenneté canadienne de sa partenaire avant de participer aux Jeux olympiques

MATHIEU AUBRY



SARAH XENOS MONTRÉAL CAMPUS

La patineuse de vitesse Kassandra Bradette lors d'une pratique à l'aréna Maurice-Richard.

diriger vers un domaine plus particulier. « J'ai postulé en biochimie parce que ça me permettait de jouer avec mon horaire pour m'ajuster au patinage, mais j'aimerais aller en médecine vétérinaire », explique-t-elle.

Pour Kassandra, ce changement ferait partie d'un plus grand projet qui se veut un retour aux sources après sa carrière d'athlète. « Mon conjoint et moi, on aimerait retourner vivre dans mon coin [Saint-Félicien] et j'aimerais faire le tour des petites fermes comme vétérinaire », aspire-t-elle.

Pour l'instant, Kassandra savoure l'occasion de participer aux Jeux olympiques dans la même équipe que son conjoint. « Si on m'avait dit il y a quatre ans que j'allais vivre mes premiers Jeux avec la personne la plus importante de ma vie, je ne l'aurais pas cru. »

À l'aube des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang, le patineur artistique Maxime Deschamps doit se concentrer sur ceux de 2022 à Pékin, moment où sa partenaire, l'Américaine Sydney Kolodziej, aura enfin obtenu sa citoyenneté canadienne.

Le jeune homme originaire de Vaudreuil-Dorion a rencontré Sydney Kolodziej, d'Elk Grove en Californie, par l'entremise de leurs entraîneurs respectifs il y a moins de deux ans. Après un essai d'une semaine, les deux athlètes ont pris la décision de compétitionner en duo.

Or, le Comité international olympique exige dans sa charte que « tout concurrent aux Jeux olympiques soit ressortissant du pays du Comité national olympique qui l'inscrit », ce qui anéantit leurs espoirs de participer aux Jeux de 2018. Une situation qui n'empêche toutefois pas Sydney Kolodziej de représenter le Canada lors des championnats du monde, organisés sous l'égide de l'International Skating Union, qui supervise les compétitions internationales de patinage artistique et de vitesse.

Sydney Kolodziej peut désormais représenter le Canada lors de ces compétitions en vertu d'une dérogation délivrée par Patinage Canada. L'organisme a parfois recours à des athlètes provenant de l'extérieur du Canada afin d'atteindre le niveau de compétition

des autres pays, explique la gestionnaire des communications de l'organisation, Emma Bowie.

« Les fédérations de patinage travaillent ensemble pour créer le meilleur niveau de patineurs, ce qui signifie parfois unir des patineurs de l'extérieur de leur pays de naissance », explique-t-elle dans un échange de courriels avec le *Montréal Campus*.

Au début des Jeux olympiques modernes en 1896, on ne portait pas une attention aussi importante qu'aujourd'hui au pays d'origine des athlètes. « C'est aux Jeux de 1920 à Anvers, en Belgique, que la compétition par pays est devenue officielle », souligne le chargé de cours spécialisé en histoire de l'activité physique à l'UQAM et à McGill, Michel Vigneault.

Planifier l'avenir

Une situation qui n'empêche pas l'athlète-étudiant en kinésiologie à l'UQAM de rêver aux Jeux olympiques de 2022, à Pékin. « Chaque année que nous patinons, Sydney et moi, nous prenons de la maturité dans notre technique de patinage. Lorsque nous y irons en 2022, nous voulons être prêts au maximum », rêve-t-il en évoquant le travail qu'il accomplit avec sa nouvelle partenaire depuis seize mois.

Le succès de Maxime Deschamps réside dans sa force musculaire, selon son ancienne partenaire Vanessa Grenier. « Le couple est une bonne discipline pour



SARAH XENOS MONTRÉAL CAMPUS

Maxime Deschamps et Sydney Kolodziej lors d'une pratique à l'aréna Martin-Brodeur.

lui, justement parce qu'il peut mettre de l'avant sa forme physique dans ce type de compétition », explique-t-elle en faisant référence aux multiples levers et autres figures aériennes qui parsèment les compétitions en couple. « Le mental, c'est une force pour lui. Il est orgueilleux et il a confiance en lui », avoue l'ancienne patineuse.

Objectif Pékin

Le couple Kolodziej-Deschamps avait peu de chance de participer aux Jeux de Pyeongchang, selon la directrice haute performance chez Patinage Québec, Nathalie Martin. « En ce qui concerne les couples, le Canada est très fort dans cette discipline », analyse-t-elle, tout

en soulignant que les Jeux de 2022 sont « un objectif plus réalisable ».

Aux Jeux de Pékin, il tentera de finir sur la première place du podium et ainsi reproduire le succès du duo Jamie Salé et David Pelletier, qui lui a donné la piqure pour ce sport lors des Jeux olympiques de Salt Lake City.

Peu importe le sort que lui réserve l'avenir, l'athlète de 25 ans souhaite poursuivre une carrière d'entraîneur de patinage artistique. Il enseigne déjà le patin à un large public, allant de jeunes de 4 ans à des adultes de 45 ans. « À l'opposé d'autres sports où les athlètes doivent recommencer à zéro, dans le patinage, on a la chance d'avoir une transition après notre carrière sportive », affirme Maxime Deschamps.



SARAH XENOS MONTRÉAL CAMPUS



SOCIÉTÉ

ÉTUDES CLINIQUES

Mettre son corps à risque

Des étudiants testent des médicaments à des fins financiers

FLORENCE DANCAUSE

Quelques étudiants participent à des essais cliniques pour renflouer leurs comptes de banque. «*Les cliniques ciblent les étudiants parce qu'ils savent que ce sont des proies faciles*», explique le professeur en droit à l'Université Laval et spécialiste en droits des personnes physiques et bioéthique, Dominique Goubau.

David* a fait quatre études cliniques chez Algorithme Pharma, une entreprise qui réalise des recherches multiples principalement pour des sociétés pharmaceutiques. Il avoue lui-même «*qu'il n'y a personne qui veut mettre son corps à risque*». Il a tout de même décidé de participer à des études, faute d'emploi.

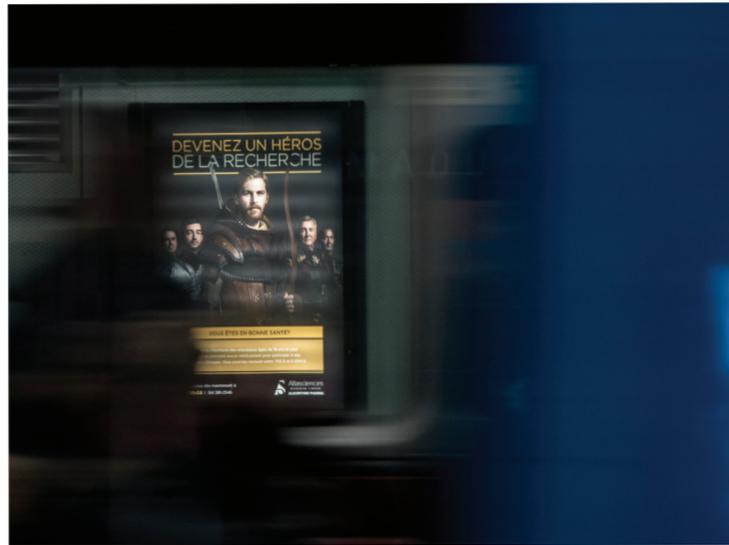
Pour lui, c'était une bonne solution de rechange afin de gagner une grosse somme d'argent rapidement. «*Ça me permettait à la fois d'étudier là-bas et d'être logé et nourri pour de l'argent*», explique-t-il. Il gagnait environ 2000 \$ pour chaque étude. L'essai clinique s'étendait à un mois et il dormait environ trois nuits à chacune de ses visites.

Un monde à part

L'étudiante à la maîtrise en ergothérapie à l'Université de Sherbrooke Johanie Brunet se souvient très bien de son premier essai clinique avec Algorithme Pharma. Pendant onze jours, elle était enfermée dans une clinique et elle testait un médicament qui enrayer les effets secondaires d'une pilule contre l'arthrite. «*On prenait sept pilules le matin et une le midi pour contrer les effets secondaires de la première et sept pilules le soir. J'avais des prises de sang toutes les trente minutes aussi, la première, la sixième et la onzième journée.*»

Johanie Brunet avait bien lu sur les risques associés aux médicaments et avait choisi son étude en conséquence. Elle a été choquée surtout par l'expérience. «*Nous étions des rats de laboratoire surveillés au maximum. Nous n'avions pas le droit de sortir. On m'enlevait mes repas, mes libertés, mon nom, mon linge, le confort de chez moi. Et l'on nous imposait pleins de règles*», confie-t-elle.

Celle qui était prénommée «*numéro cinq*» durant l'étude a aussi été surprise d'être entourée de gens «*ordinaires*». Elle a



MARTIN OUELLET MONTRÉAL CAMPUS

Les campagnes de publicité de compagnies pharmaceutiques sont monnaie courante près de l'UQAM.

rencontré une femme qui avait besoin d'argent pour son mariage à Cuba et une autre dont le petit ami était au chômage. Cette dernière voulait subvenir au besoin de son fils qui entraînait en première année du primaire.

Madeleine Gourd, étudiante au Cégep du Vieux Montréal, a quant à elle empoché 1000 \$ après avoir testé un médicament pour un ulcère à l'estomac avec Algorithme Pharma. «*Ce n'était pas mon dernier recours et je n'étais pas en grand besoin ou en détresse. Je trouvais que c'était rentable*», raconte-t-elle. Elle a ainsi pu payer une partie de ses études et des dépenses quotidiennes.

«*Ils font miroiter des compensations pour soumettre les étudiants à des essais cliniques*», s'indigne le professeur en droit Dominique Goubau. Les lois concernant les recherches font cependant une distinction entre une compensation financière et une rémunération, cette dernière étant illégale. Celui-ci croit que certaines compensations sont tout juste acceptables et encouragent les personnes, plus particulièrement les étudiants, à encourir des risques qu'ils ne prendraient pas s'il n'y avait pas un gain possible.

Un registre des participants

Le professeur Dominique Goubau pointe du doigt les personnes qui font des études à répétition. La création d'un registre afin de limiter le nombre de participations aux recherches pourrait être un début de solution, selon la spécialiste en bioéthique.

Johanie Brunet a aussi remarqué le nombre élevé de personnes qui

participent souvent aux études. «*Ils avaient la veine sortie de leur bras. Plus tu fais d'études, plus tu es un membre "or". Les gens qui en font depuis des années se font appeler pour faire des études*», explique-t-elle.

Chez Algorithme Pharma, le programme FierAlgo récompense les participants en fonction du nombre de participation. Plusieurs récompenses y sont rattachées comme des places réservées aux études.

Mettre sa vie en danger

David et Madeleine Gourd s'inquiètent peu des risques qu'ils encourent. David affirme toutefois qu'il ne ferait jamais d'essai clinique de stade 1, soit les études préliminaires de nouveaux médicaments. «*Ils ont besoin de gens et moi si je ne le fais pas, je n'ai pas d'argent. Si je le fais, je prends des risques et si je ne le fais pas, d'autres personnes prennent des risques*», explique-t-il. Même s'il ne recommande à personne de faire des essais cliniques, il croit que les études n'ont pas enfreint ses valeurs et ses droits. «*Il y a tellement de gens qui en font, mais peut-être que je me rends aveugle aux mauvais côtés pour me convaincre de faire l'étude*», croit Madeleine Gourd.

Les trois étudiants ne croient pas avoir mis leurs vies en danger. Selon le type de test, les effets secondaires peuvent contenir certains risques. David préconise «*de faire des choix conscients*» et de les faire selon ses valeurs. Johanie ajoute «*qu'elle a bien choisi les médicaments qu'elle allait tester*», mais qu'elle a quand même ressenti du jugement du fait qu'elle risquait, en quelque sorte, sa vie.

*nom fictif

SEXOLOGIE

Le masculin comme laissez-passer

Les hommes sont plus en demande dû à une forte concentration féminine dans le domaine

ELOÏSE CHAGNON

Dans le baccalauréat en sexologie à l'UQAM, seulement 29 hommes font partie des 482 étudiants inscrits à l'automne 2016. En raison du manque de présence masculine au sein du programme, ceux-ci se font offrir sur un plateau d'argent les stages et les emplois disponibles.

Si les femmes sont plus attirées par la profession, les hommes sexologues sont, quant à eux, très recherchés dans le domaine. Le professeur titulaire à l'UQAM et sexologue Philippe-Benoît Côté croit que les étudiants masculins bénéficient d'un accès plus facile à l'employabilité. «*Lorsque j'étais à la recherche de travail, les patrons "trippaient" sur le fait que je sois un homme sexologue*», raconte-t-il. À qualités égales avec des collègues féminines, des étudiants masculins se sont vus offrir des stages de choix ou encore un accueil plus facile à la maîtrise, se rappelle la bachelière en sexologie et intervenante auprès des enfants Isabelle Laforest. «*Habituellement, je dirais que ce genre de discrimination positive vise un désir de parité, mais dans ce cas-ci, ça brime des femmes tout aussi compétentes*», tranche-t-elle.

Elle souligne que sur le marché du travail, ses confrères fraîchement diplômés ne tardent pas à voir leur agenda complètement chargé, tandis que ses consœurs ont de la difficulté à se créer une clientèle. Une situation qu'elle juge frustrante, mais incontrôlable. «*Il est vrai que les hommes qui admettent avoir besoin d'aide psychologique se tourneront la plupart du temps vers un sexologue masculin, à qui ils peuvent plus facilement s'identifier*, admet-elle. Alors, il est normal que leur horaire soit saturé. »

Des qualités « féminines »

Pour Philippe-Benoît Côté, il y a une carence de «*modèles masculins*» pour les enfants dans les écoles. «*Le manque d'hommes dans notre profession crée des impacts réels sur les rapports entre filles et garçons et sur l'éducation qui est donnée aux jeunes hommes*», avance M. Côté.

La sexologue Isabelle Laforest a

dû adapter sa manière d'orienter les ateliers en fonction du sexe de ses groupes, car elle a toujours senti plus de proximité et de réceptivité auprès des filles que des garçons. «*Avec elles, les questions fusent toutes seules et je dois mettre un terme aux ateliers, car nous pourrions continuer à discuter pendant des heures. Pour les garçons, je réussis à les rejoindre dans des activités plus interactives et dynamiques*», avoue-t-elle.

Philippe-Benoît Côté émet l'hypothèse que le programme d'études en sexologie attire davantage de femmes à cause des stéréotypes de genre féminin. «*Les métiers d'intervention d'aide, où les questions de l'intimité touchent des cordes sensibles chez le patient, nécessitent des qualités comme l'empathie et l'écoute, qui sont des attributs féminins traditionnels*», explique-t-il.

Même son de cloche chez Isabelle Laforest qui compare les métiers d'intervention d'aide au milieu de l'éducation, où une grande part des enseignants sont des femmes. «*On dit souvent que le système scolaire réussit plus aux filles. Vue comme ça, une éducation par des femmes ne peut que résonner davantage chez les petites filles et moins chez les jeunes garçons*». Elle avance qu'un renforcement des stéréotypes de genres encouragé par la société à l'enfance validerait l'hypothèse de M. Côté. «*Les petits garçons doivent être forts et les petites filles doivent être douces*», explique-t-elle.

Lors des portes ouvertes de l'UQAM, Philippe-Benoît Côté a observé une plus grande présence masculine à son kiosque, en comparaison avec les années précédentes. «*Les jeunes hommes sont conscients du manque d'éducation sexuelle actuellement au Québec et on espère que le programme attirera dans ses rangs de plus en plus d'hommes*», souhaite-t-il.

Dans un contexte où l'éducation sexuelle est instaurée dans un milieu presque entièrement féminin, Isabelle Laforest rêve d'un monde idéal mixte où tous auraient une chance d'exercer la profession qui les passionne. «*Le jour où les genres associés aux métiers seront moins tranchés et que leur accès sera plus égalitaire, il y aura plus d'hommes aux portes ouvertes du Département de sexologie*», espère-t-elle.



CULTURE

MILIEU CARCÉRAL

Libérer la culture

Malgré ses bienfaits, l'art reste un privilège en prison

NAOMIE GELPER

Une radio, quelques livres sur l'étagère de la bibliothèque et la télévision commune : ce sont les principales ressources auxquelles les détenues ont droit lors de leur séjour derrière les barreaux. Puisque la création est rarement considérée comme une priorité en milieu carcéral, les exclues de la société ne disposent que de rares occasions culturelles en prison.

« Dans un cadre répressif, oppressif et punitif, l'accès à l'art est vu comme une récompense », expose l'ex-détenue Geneviève Fortin. Celle qui étudie maintenant au baccalauréat en travail social à l'UQAM peut témoigner de sa propre expérience : la culture n'est pas la priorité dans les centres de détention.

« Quand on parle de créer en groupe ou de collaborer, ça n'a pas lieu d'être, car c'est trop amusant aux yeux des responsables des centres de détention », exprime l'étudiante en troisième année de baccalauréat.

RIDM en prison

Afin de contrer l'absence de culture, les Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) ont mis en place plusieurs projets en milieu carcéral. Depuis 2011, les RIDM comptent un jury composé de détenues de la prison fédérale de Joliette. « Il y avait une volonté aux RIDM de décrocher le documentaire en l'amenant dans des endroits moins traditionnels, auprès de publics qui n'y ont normalement pas accès », explique l'une des membres du comité de sélection, Charlotte Selb.

Celle qui a élaboré ce programme lorsqu'elle était directrice de la programmation des RIDM a toujours vu et vécu l'expérience comme un échange émotionnel. « Les spectatrices que nous avons rencontrées nous apportaient tout autant que nous leur apportions », exprime-t-elle.

Cinq prisonnières, tirées au sort parmi les volontaires, visionnent un film par semaine pendant huit semaines. Le jury, composé de détenues, délibère et élit ensuite le gagnant. « C'est plus le processus que le résultat qui est significatif », souligne la responsable du développement des publics des RIDM, Geneviève Pigeon. « Ça leur permet



MARTIN OUELLET MONTRÉAL CAMPUS

Geneviève Fortin étudie maintenant en travail social à l'UQAM.

de formuler leur propre pensée critique. » En 2016, le prix a été remis au documentaire *Angry Inuk* d'Alethea Arnaquq-Baril.

Cette expérience permet aux participantes de s'ouvrir sur le monde, d'après Charlotte Selb. « On essaie d'avoir des films de différents pays et de différentes cultures. On tente toujours de les sortir un peu de leur environnement », dit-elle.

Privilège ou nécessité ?

Ce genre de projet n'occupe néanmoins qu'une mince part du quotidien d'une personne en pénitencier, exprime l'ex-détenue Geneviève Fortin. La responsable des RIDM Geneviève Pigeon reconnaît que le milieu carcéral est difficilement pénétrable. « Il y a très peu d'offres culturelles, car c'est très fermé au monde », soutient-elle.

La Société Elizabeth Fry du Québec, un organisme communautaire qui vient en aide aux femmes judiciairisées, reconnaît l'art comme un vecteur de transformation sociale. L'agente de développement à la Société Elizabeth Fry Anne-Céline Genevois remarque que les femmes ayant eu des démêlés avec la justice ont du mal à se détacher de leur délit.

Lorsqu'elle était en maison de transition, Geneviève Fortin a participé au projet Agir par l'imaginaire, une exposition d'œuvres interdisciplinaires créées dans différents établissements de détention. Ce projet artistique réalisé entre des détenues et huit artistes professionnelles invitées en prison explore le lien entre l'incarcération et la pauvreté économique,

sociale, culturelle ou affective. Agir par l'imaginaire a permis à Geneviève Fortin de comprendre qu'elle n'était « pas seulement que le délit qu'elle a commis ».

C'est à la suite de ce projet que l'étudiante en travail social et d'autres participantes ont voulu continuer de donner une voix aux femmes qui ont connu le milieu carcéral. En créant Art Entr'elles, Geneviève Fortin leur montre qu'elles ont une place dans la société.

À travers dix ans d'art communautaire, Anne-Céline Genevois a remarqué comment la pratique artistique transforme le destin de participantes. « Ça montre vraiment qu'un projet du type d'Agir par l'imaginaire a eu un impact si intense sur le vécu des femmes, qu'elles ont décidé à travers cette expérience de changer de vie », exprime-t-elle.

Charlotte Selb croit que l'accès à la culture, en prison ou ailleurs, devrait être vu comme « quelque chose de fondamental, car ça permet de s'élever, de sortir de sa condition et d'aider à passer par-dessus des épreuves. » Geneviève Fortin est du même avis. « Avoir accès à des projets qui permettent de valoriser l'estime personnelle et de penser à autre chose que la prison, ça favorise le bien-être », dit-elle.

Pourtant, l'ex-détenue sent que cette volonté n'est pas partagée par les intervenants des services correctionnels. « On pense moins à la sortie qu'à la gestion du risque », raconte-t-elle en évoquant des programmes de gestion de la colère. « On vise plutôt l'intégrité physique et matérielle des gens. Le reste, comme la culture, c'est du bonus », se désole Geneviève Fortin. ☺

UN EMPLOI UNIQUE
UN ENDROIT EMBLÉMATIQUE
UN ÉTÉ INOUBLIABLE

Devenez
GUIDE PARLEMENTAIRE

Présentez votre candidature d'ici le 12 janvier 2018

Cet été, soyez au cœur de l'action au Parlement du Canada.

Pour en savoir plus et faire votre demande en ligne, allez à **lop.parl.ca/guides**

BIBLIOTHÈQUE du PARLEMENT
LIBRARY of PARLIAMENT

À LIRE SUR LE WEB

Les petits de la Ligue nationale d'impro par Léa Martin



CULTURE

HUMOUR

De la toile aux planches

Arnaud Soly fait un tabac sur toutes les scènes

FRANÇOIS CARABIN

Arnaud Soly navigue entre l'improvisation et les réseaux sociaux, mais aussi la musique et la peinture pour réussir dans le monde contingent de l'humour québécois. Avec à peine deux ans de *stand-up* derrière la cravate, l'artiste participe déjà à plusieurs émissions, gère une page Facebook fructueuse et travaille au rodage de son premier spectacle solo.

Rencontré au Olive et Café Noir sur la rue Beaubien, Arnaud Soly franchit le pas de la porte, une flûte à la main. Si la musique fait depuis longtemps partie de sa vie, il tente aujourd'hui de composer la mélodie de sa carrière émergente en humour.

Pour l'humoriste de 27 ans, tout a commencé dans le Quartier latin auprès de ses parents musiciens. Dès l'enfance, il se découvre une passion grâce aux François Pérusse et Rock et Belles Oreilles de ce monde. « *L'humour a tout le temps été une passion pour moi*, explique-t-il. *J'en consommait beaucoup quand j'étais petit. J'écoutais des cassettes des Bye Bye et de La petite vie, et j'allais aux galas du Festival Juste pour rire.* »

Faire carrière en humour ne faisait pas partie de ses premiers plans. C'est à la sortie de l'Université Concordia, après un baccalauréat en arts visuels, qu'il a eu le déclic. « *Après un an dans un atelier [de peinture], tout seul, je ne sentais pas que c'était ma voie*, se remémore-t-il. *J'avais besoin d'avoir un contact avec le public.* » Un cours d'écriture à l'École nationale de l'humour plus tard, Arnaud Soly fait de l'humour sa priorité.

Force créatrice

Avant le *stand-up* est venue l'improvisation. Dès l'âge de treize ans, Arnaud Soly s'y lance. Quinze ans plus tard, l'impro fait toujours partie de son ADN. « *Ça m'a donné des mécanismes de "comique naturel", affirme-t-il. En impro, tu es en mode survie, ce qui t'oblige à être drôle. Ça m'a aidé à trouver mon personnage de scène et mon énergie comique.* »

Pour David Beaucage, jeune humoriste et ami d'Arnaud Soly, l'improvisation a littéralement mis son collègue au monde. « *C'était son obsession*, précise-t-il. *Il y en*

a pour qui c'est le hockey ou la musique. Pour lui, c'était l'impro, et il voulait être le meilleur là-dedans. »

De fil en aiguille, cette discipline vient tisser la carrière du jeune humoriste, en plus de lui donner les outils pour s'améliorer. « *C'est là qu'il a découvert comment faire rire, et qu'il est allé chercher sa confiance*, ajoute David Beaucage. *L'improvisation est le fondement qui a mené à sa transition vers le stand-up.* »

Un clic à la fois

Pour rejoindre son public, Arnaud Soly fait grandement confiance à Internet, et plus précisément à Facebook. S'il fait, de son propre aveu, des « *conneries* » sur le Web depuis 2010, l'humoriste y a connu une montée fulgurante dans la dernière année. « *Je sais que pour bien des humoristes, c'est angoissant de trouver leur identité Web*, dit-il. *Pour moi, c'est naturel, parce que c'est un langage que j'utilise depuis longtemps.* »

« *Les réseaux sociaux, ce sont des mini-réseaux de diffusion*, avance Jo Cormier, humoriste, collègue et ami de longue date d'Arnaud Soly. *Arnaud est devenu diffuseur ne serait-ce qu'en participant à plusieurs mouvements sur Facebook. Pour le commun des mortels, ça se partage facilement. Ça crée donc de la demande pour ses spectacles.* »

Selon lui, il n'y a aucune chance de voir un jour son ami délaisser le Web. « *Il est né de ces*

mouvements-là, et on n'oublie jamais nos premières amours! », lance Jo Cormier.

Même si le *stand-up* demeure une priorité, être polyvalent permet de grandir en tant qu'artiste, affirme Arnaud Soly. « *J'essaie de garder un équilibre. Ce n'est pas l'humour qui te fait gagner ta vie. Donc, j'ai la chance de travailler à Info, sexe et mensonges et à On dira ce qu'on voudra à Radio-Canada, ainsi qu'à Alt chez VRAK. Ça paie, mais ça permet aussi de me faire voir par un plus grand public* », explique l'humoriste qui sera l'une des têtes d'affiche de la série documentaire *Les 5 prochains*, qui braquera la caméra, au printemps prochain, sur les étoiles montantes de l'humour québécois.

Ce succès grandissant, Arnaud Soly a dû travailler pour l'obtenir, pense son ami David Beaucage. « *Arnaud est arrivé très humble en humour, et il a beaucoup analysé le milieu. Puis, il a établi un plan et a mis les heures nécessaires.* »

L'improvisateur chevronné pense être encore loin de la consécration. Si sa carrière a démarré sur les chapeaux de roues, il ne veut pas uniquement se contenter des fleurs qu'on lui a déjà lancées. « *Pour moi, la vraie recette, c'est d'avoir une constance dans mon éthique de travail et dans la qualité de mon matériel*, dit-il. *Je n'aimerais pas que dans trois ans, les gens disent: "Il est rendu où, lui?" Je ne veux pas être un feu de paille.* »



LUDOVIC THÉBERGE MONTRÉAL CAMPUS

Arnaud Soly sur scène au bar le Terminal où il anime chaque semaine les Jeudis Stand-up

En coulisses

CHRONIQUE

Le privilège latent de la culture

LUCA MAX

Le passage de Valérie Plante à l'émission *Tout le monde en parle* a soulevé une question importante pour certains Québécois : la nouvelle mairesse encouragera-t-elle le retour de la mythique équipe des Expos et, par le fait même, la construction de son stade coûteux?

Un point intéressant a été soulevé par plusieurs : pourquoi investir dans la construction d'un stade et dans le retour d'une équipe quand l'équipement sportif des écoles publiques est défaillant, que les services ne sont pas optimaux pour les enfants issus de familles à faible revenu et que les activités parascolaires sont souvent dispendieuses pour les parents en difficulté financière?

Ces enfants peuvent rarement se permettre d'être membre d'équipes sportives - vu le coût de l'équipement, des inscriptions, des tournois, etc. - d'où l'existence d'organismes comme le programme des sports mineurs Timbits, dédiés aux jeunes en situation économique précaire. N'étant pas seulement à but sportif, ces activités permettent également de développer un sentiment d'appartenance et d'inclusion sociale.

La pratique d'un sport compétitif n'est qu'un des privilèges partagés par les classes plus aisées de la société. Il en va de même pour la culture.

Parmi la foule

Montréal a la chance d'avoir une scène culturelle populaire foisonnante toute l'année, avec bon nombre de festivals gratuits, d'expositions, de spectacles dédiés à toutes sortes de formes d'arts.

Une foule de gens se retrouve dans ces événements, notamment en raison de leur gratuité et, du fait même, de leur accessibilité. La culture dite plus classique, que ce soit dans les musées, les expositions artistiques ou les galeries vit toutefois une réalité contraire.

Ces établissements et ces événements plus « exclusifs », non pas parce qu'ils le sont, mais parce qu'on veut les rendre ainsi, regroupent souvent les touristes pendant la période estivale, les connaisseurs et une grande majorité d'hommes et de femmes

qui ont le privilège d'avoir eu un entourage s'intéressant moins à la culture « classique ».

Privilège inconscient

Que ce soit des peintures pendues à ses murs, une bibliothèque bien garnie, des parents s'intéressant à différentes formes d'art ou le privilège d'être allé voir des spectacles artistiques en tout genre, tous sont des composantes d'un privilège qu'on ne calcule bien souvent pas.

Les institutions culturelles demeurent un luxe pour ces familles, qui préféreront avoir de quoi garnir leur assiette plutôt que de dépenser plus de 15\$ pour une entrée au musée. Il y a également de très fortes chances que les classes moins aisées de la société aient été peu exposées à cette forme de culture et qu'elles n'y voient donc aucun attrait, aucun intérêt. Non pas parce que l'engouement est intrinsèquement absent, mais parce que les écoles ne mettent pas d'accent particulier sur la culture plus classique. Elle passe outre, pour un extra non nécessaire à l'éducation.

Pouvoir s'émanciper d'un point de vue culturel devrait être un droit, non pas un privilège.

Dans le cadre d'une étude menée par le gouvernement britannique en 2014*, des chercheurs ont conclu que la sphère pauvre de la société anglaise était moins encline à s'immerger dans le monde culturel et artistique. Les citoyens à faible revenu disaient ne pas se sentir à leur place, que ces lieux étaient faits pour d'autres personnes.

Il y a un travail à faire sur ce sentiment d'exclusion, cette idée que l'art et la culture dits classiques appartiennent seulement à certaines classes sociales. Même les bibliothèques anglaises, qui sont gratuites, sont souvent moins fréquentées par les enfants venant de milieux défavorisés que ceux venus des foyers mieux nantis.

L'art classique a encore sa place, il n'y a pas de doute. Il est le témoignage d'époques et d'idées diverses. Mettons le snobisme et l'inaccessibilité à la poubelle, il est temps de mettre l'inclusion sur un piédestal.

*Poverty and engagement in culture, arts and leisure. A literature review 2014.



CULTURE

PHOTOGRAPHIE CULINAIRE

LA RECETTE PARFAITE

Les artisans investissent temps et minutie pour magnifier la nourriture dans leurs clichés

JULIE LEVASSEUR

Un rôti de bœuf sur la couverture du dernier Ricardo. Une publicité de lait dans l'abribus. Un emballage de biscuits. Derrière l'apparence anodine de la photographie culinaire se cachent bon nombre d'artistes à la recherche de la perfection.

Avant le premier cliché, plusieurs heures de travail ont déjà été investies par l'équipe de production.

L'esthétisme de l'image débute par la sélection minutieuse des produits. « Je peux commander trois cents pains pour faire deux hamburgers. On a besoin d'un pain parfait », révèle la styliste culinaire Chantal Legault. Les ingrédients sélectionnés sont huilés, colorés et sculptés afin de correspondre aux standards de l'industrie. Ce qui advient du reste varie en fonction des clients. Certains les donnent à des organismes communautaires.

La styliste culinaire assure la direction artistique de tout ce qui concerne l'alimentaire. « Je suis responsable de l'image quand on parle de bouffe, c'est-à-dire que je m'occupe de la préparation et de l'agencement dans l'assiette ou sur le support choisi », résume Chantal Legault. Il lui arrive même de créer des recettes de toutes pièces.

Même si des retouches sont apportées en postproduction, la réalité doit se rapprocher au maximum de l'idéal. « Rien de moins que la perfection », telle est la devise que l'enseignant en

« Je peux commander trois cents pains pour faire deux hamburgers. On a besoin d'un pain parfait. »

Chantal Legault,
styliste culinaire

photographie aux collègues Dawson et Marsan, Denis Gendron, transmet à ses étudiants. « Si la tranche de steak a des défauts, il faut en prendre une autre parfaite, et si elle ne l'est pas assez, on l'ajuste dans Photoshop », précise l'enseignant. Cette maxime s'applique surtout pour les emballages ou les campagnes publicitaires qui doivent être impeccables.

Denis Gendron apporte toutefois une nuance. Dans les magazines des années 2000, on assiste à l'apparition d'une conception de la photo de bouffe « un peu plus proche de ce qu'on voit dans notre cuisine et [qui] laisse plus de place à l'imperfection », prévient-il.

Le photographe Jean Longpré donne l'exemple d'une lasagne montrée directement dans le plat de cuisson plutôt que dans une assiette montée. Les ingrédients photographiés sont authentiques dans la plupart des cas. Il souligne « l'ère du plus naturel possible » en ce qui concerne les produits, contrairement aux nombreux subterfuges employés autrefois. La principale exception est la crème glacée, qui fondrait sous les lumières pendant la séance. On la remplace donc généralement par un mélange de shortening et de sucre en poudre, fait savoir le photographe.

Un marché spécifique

La photographe Louise Savoie travaille autant pour des restaurateurs que pour des magazines, des campagnes publicitaires ou des livres de recettes. Son rôle consiste à créer une ambiance, à insuffler une touche de vie qui permet de capter des plats sous leur meilleur jour et selon la direction choisie.

« C'est un grand défi d'animer des aliments pour les rendre intéressants, d'aller chercher une émotion », croit-elle. Il s'agit entre autres de jouer avec la lumière et d'ajouter des éléments pour raconter une histoire par l'image, « comme une œuvre d'art », dit-elle. Une séance photo d'une journée produit entre quatre et huit photos.

Aux grands principes de composition, de qualité technique et d'originalité applicables à tous les types de photo, s'ajoutent des spécificités propres au marché culinaire.

L'enseignant en photographie Denis Gendron indique que les

courants esthétiques varient selon les époques et les clients. « À un moment donné, ce n'était que sur des fonds blancs, puis les arrangements sont devenus plus chargés. Actuellement, on remarque une tendance vers la photographie "overhead" ou "top view", soit une caméra placée en hauteur vers le bas », explique-t-il.

La photo culinaire produite pour les emballages de produits doit, quant à elle, répondre aux besoins très précis des marques et des limitations matérielles ou graphiques. Par exemple, il doit y avoir assez d'espace pour indiquer les noms des produits et leur quantité.

Le photographe Jean Longpré raconte que dans les années 1980, les publicités, les magazines et les livres de recettes s'inscrivaient dans un style « froid, carré et descriptif ».

De son côté, Louise Savoie se souvient de la mode « nature morte » des années 1990, qui a fait place à un engouement pour le lifestyle. « Après les photos de bouffe en ambiance très studio, la lumière naturelle est apparue partout pour une approche plus douce qui perdure aujourd'hui », observe-t-elle.

La photo de bouffe 2.0

L'évolution de la photographie culinaire est directement liée à la technologie. Jean Longpré parle d'une démocratisation grâce à l'accessibilité du matériel, qui a fait en sorte que « la démarcation entre les amateurs et les professionnels est devenue plus ou moins grande. Beaucoup de gens se sont improvisés photographes ». Il ajoute que l'essor des plateformes Web marque un tournant avantageux dans la diffusion de la photographie culinaire.

De son côté, Louise Savoie soulève que les caméras des téléphones intelligents ont contribué à « démystifier le métier de photographe et à le rendre plus difficile par le fait même, car ce ne sont pas tous les clients qui considèrent que ça vaut la peine d'engager un professionnel ».

Les budgets pour une séance photo culinaire peuvent atteindre les 25 000 \$ par jour, incluant la rémunération de l'équipe, les dépenses matérielles et les locations, mentionne Jean Longpré. Le professeur Denis Gendron constate que le milieu a énormément changé depuis 25 ans, alors



SARAH XENOS MONTRÉAL CAMPUS

La styliste culinaire Chantal Legault prépare une photo «top view».

qu'on trouvait environ 150 photographes à Montréal. « Maintenant il y a beaucoup plus de monde à table [...] La compétition est plus forte et ça a entraîné une baisse des tarifs », admet-il. L'enseignant croit néanmoins que les photographes talentueux réussiront toujours à se tailler une place dans le domaine de la restauration.

Chantal Legault demeure convaincue que les blogues et les médias sociaux sont stimulants et porteurs d'idées dans leur spontanéité, « mais qu'ils n'ont rien à voir avec le travail réfléchi du styliste culinaire et de la direction artistique ». Elle considère qu'au final, « chacun a sa part du marché »... ou du gâteau. 🍷

AUSSI SUR LE WEB

**MONTREAL
CAMPUS**

